

Politique | « Jamais le Département de la Gironde n'aura autant investi qu'en 2021 », Jean-Luc Gleyze, président du Département de la Gironde



La saison des vœux est ouverte. Le 6 janvier, Jean-Luc Gleyze, président du Département de la Gironde a fait le point sur les grands projets qui aboutiront en 2021, sur la situation sanitaire et économique. Durant cette cérémonie, il évoque sa victoire contre l'État face au pacte de Cahors. Une victoire qui se veut « symbolique » mais aussi « pécuniaire ». Bien évidemment, la question de la campagne vaccinale, qui débute dans le département, a été abordée.

Cette cérémonie des vœux n'a pu commencer sans rendre hommage à Emmanuelle Ajon, adjointe à la mairie de Bordeaux, et vice présidente du Conseil départemental en charge de la protection de l'enfance. Après un rappel de quelques actions qu'elle avait mené à bien, le président du Département annonce vouloir donner son nom au village de fratrie de Sablons, un de ces projets phare qu'elle aura porté avec conviction au cours du mandat qui s'achève.

La Covid-19 a rythmé 2020 et cela va poursuivre pour cette nouvelle année. La situation sanitaire se dégrade ces dernières semaines et elle justifie les dernières mesures prises. Pour faire face, la campagne de vaccination joue un rôle des plus importants, et c'est pourquoi le Département s'engage. « *Je considère que pour rattraper le retard pris, il faut impérativement mobiliser toutes les ressources nécessaires pour réussir une stratégie de vaccination* », explique Jean-Luc Gleyze. Pour cela, il va mettre à disposition des moyens humains mais aussi techniques, pour favoriser l'accélération de la vaccination. « *Nous avons dans nos équipes, des médecins qui ont travaillé, étudié les protocoles, et qui aujourd'hui les maîtrisent* ». Le Département va donc proposer la création d'équipes mobiles qui pourraient se déplacer sur l'ensemble du territoire. D'un point de vue logistique, le Département met à disposition le laboratoire Départemental d'analyses, mais aussi la Maison Départementale de la Santé, les 36 centres de vaccination dans toute la Gironde, et les 68 centres de secours du SDIS. Si cela est nécessaire, les gymnases des collèges pourront l'être également. « *Nous sommes prêts* », affirme le président.

2021 sous le signe de l'aboutissement

2021 va marquer l'aboutissement de grands projets départementaux, qui contribuent non seulement à l'activité

économique, mais aussi au maintien de l'emploi. D'abord le Plan collège avec 13 nouveaux collèges et 10 restructurations complètes. D'ici le mois de mars, c'est cinq « première pierre » de nouveaux collèges qui seront posées. Cela a débuté le 4 janvier avec [le collège Ginko, à Bordeaux](#). Quatre collèges vont être également inaugurés : Marsas, Ellul à Bordeaux Mayaudon, Jean-Jaurès à Cenon et Lautrec à Langon.

Ensuite, le déploiement de la fibre avec « Gironde Haut Méga », qui se veut être un programme « ambitieux ». « *Actuellement nous sommes à 7 000 à 8 000 prises posées par mois et nous allons en être à 120 000 prises d'ici la fin du mois de janvier 2021* », sur un total de 466 000 prévues. Un investissement de 800 millions d'euros. « *C'est un des programmes les plus abouti qu'il soit, c'est bien pour tous et partout* », se félicite le président.

L'objectif est qu'aucun Girondin ne soit dépourvu de la fibre optique, quel que soit son éloignement.

Enfin, le troisième projet est « Gironde alimentaire », qui se veut être dans une logique d'une alimentation de qualité et du circuit court. Trois producteurs - un maraicher, une éleveuse de chèvres et un de volailles - se sont installés sur [le domaine de Nodris](#). Avec pour ambition de « *développer des circuits courts à l'intention notamment des établissements scolaires et particulièrement des collèges du Médoc* ».

Victoire contre l'État

Tout cela a bien évidemment un coût et « *jamais le Département de la Gironde n'aura autant investi qu'en 2021* ». Au total, l'investissement se chiffre à 270 millions d'euros. Le Département pourra compter sur [l'aide de l'État](#), notamment grâce à la signature d'un accord sur le plan France relance. Il recevra 40 millions d'euros, qui seront répartis sur les collèges, le numérique, les circulations douces et d'une manière plus générale, sur l'aménagement du territoire.

Enfin Jean-Luc Gleyze a saisi l'occasion de ses vœux pour annoncer la victoire de sa collectivité contre l'État, contre [le pacte de Cahors](#), dont l'exécutif girondin n'avait cessé de critiquer les conditions de sa mise en application dans le Département. Ce pacte limitait l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,2%, alors que l'évolution démographique de la Gironde permettait qu'il soit établi à 1,35%. Le Conseil départemental avait donc fait un recours auprès du Tribunal administratif, qui a rendu son jugement début décembre. Une victoire juridique qui se veut être « symbolique » mais aussi « pécuniaire » puisque ce sont entre 6,1M€ et 13,8M€ qui pourraient être restitués au Département. Jean-Luc Gleyze précise, à l'attention de la préfète de Gironde, qu'il reste ouvert à la discussion concernant ce pacte.

Mélanie Philips

Crédit Photo : [Aqui.fr](#)

Publié sur [aqui.fr](#) le 07/01/2021

[Url de cet article](#)